

# Formule de procès verbal de cour martiale permanente

Procès verbal d'une cour martiale permanente tenue à Dépôt Régional No. 5, A.C., Lauson, P.Q.,

le vingt-septième jour de --- septembre --- 1945 à --- 1540 --- heures,

pour le procès de ----- E-627887- Soldat Denis CHOUMARD -----  
Matricule Grade Nom et prénoms

Le Régiment de Chateauguay, A.C., attaché au Dépôt Régional No. 5, A.C., ---  
Unité Détachement, le cas échéant

PRÉSIDENT: Major PIERRE DECARY,  
Président Permanent, C.M.P., Quartiers-Généraux, R.M. No. 5.

PROCUREUR: Capitaine Pierre TASCHEREAU,  
Grade Nom et prénoms  
Procureur Permanent, Quartiers-Généraux, Région Militaire No. 5.  
Unité Détachement, le cas échéant

OFFICIER DÉFENSEUR: Lieutenant M. COURTEMANCHE,  
Grade Nom et prénoms  
Régiment de la Chaudière, attaché au Dépôt Régional No. 5, A.C.,  
Unité Détachement, le cas échéant

## " LA COUR DECLARE LE PREVENU: -"

E-627887- Soldat Denis CHOUMARD, Le Régiment de Chateauguay, A.C., attaché au Dépôt Régional No. 5, A.C., innocent de l'accusation de désertion, mais coupable d'absence sans permission sous le premier chef d'accusation et coupable sous le deuxième chef d'accusation".

SENTENCE:

## " LA COUR CONDAMNE LE PREVENU: -"

E-627887- Soldat Denis CHOUMARD, Le Régiment de Chateauguay, A.C., attaché au Dépôt Régional No. 5, A.C., à subir une peine de vingt (20) mois de détention et à une suppression de solde jusqu'à ce qu'il ait remboursé la valeur des effets perdus, à savoir: - \$1.34".

Signé à 5DD, A.C., Lauson, P.Q., ce vingt-septième jour de septembre --- 1945.

M.F.B. 1486A  
10M-145 (6449)  
H.Q. 1772-382296  
K.P. 26109

Received as No. 40172 in the  
office of the Judge Advocate-General  
this 10 day of Oct 1945

Président de la cour martiale permanente.  
Q.G., R.M. No. 5.